D-3

TEMOIR POUR LA DEFENSE:-		L'ACCUSE, E/615822, Pte, Emile GAGNE, Les Fusiliers
TIROIS FOUR IN SEC.		du St-Leurent, C.A., (Att, to No. 5 D.D., C.A.) étant dument assermenté, est interrogé par l'Officier Dé- fenseur:-
	Q-11.	Quel age avez-vous vous?
	R-11.	23.
	Q-12.	De quel camp êtes-vous parti?
	R-12.	De Valcartier.
	Q-13.	Pour aller où?
	R-13.	Pour aller chez-nous.
	Q-14.	Oh chez-vous?
	R-14.	St-Paul de Montmagny,
	Q-15.	A quelle unité apparteniez-vous lorsque vous avez quitté le camp?
	R-15.	Aux Fusiliers du St-Laurent.
	Q-16. R-16.	Aux Fusiliers du St-Laurent? Oui monsieur.
	Q-17: R-17:	Quelle était la raison de votre départ? J'ai laissé l'armée pour aller travailler sur la terre chez-nous.
	Q-18. R-18.	Avez-vous demandé une examption pour aller travailler Non monsieur.
	Q-19. R-19.	Vous n'en avez jamais demandé? Non.
	Q-20. R-20.	Qui y a-t-il sur la ferme chez-vous? Mon frère.
	Q-21. R-20.	Quel âge a-t-il? 21.
	Q-22. R-22.	Est-ce qu'il fait partie de l'armée? Non monsieur.
	Q-23. R-23.	Est-ce qu'il a été appelé dans l'armée? Oui monsieur.
	R-23.	Our monstear.